



La réunion d'information sur les travaux en cours quant au futur contrat 2016-2020, portait sur les deux premiers groupes de travail. Nous apprenons que les négociations n'ont pas commencé et que ces groupes ne serviraient, pour l'instant qu'à l'alimentation des futures négociations.

Qui peut croire une telle affirmation ?

Le SNPA regrette vivement que les organisations syndicales soient seulement informées et non associées à ces négociations. Le président du CA répond qu'entre nous on peut tout se dire, mais que vis-à-vis des tutelles, certaines expressions syndicales pourraient poser problèmes. A croire que les partenaires sociaux « ne savent pas se tenir à table ».

Nous pensons plutôt que les représentants des personnels ne doivent pas entendre certains propos.

COP

Réunion du 24 mars 2015

**Ordre du jour**



COP 2016-2020

## Calendrier des groupes de travail

et des rencontres entre l'ONF et les organisations syndicales de l'établissement.

Date	Groupes de travail (GT) du MAAF			Réunion/rencontre avec les partenaires sociaux ONF
	GT 1 Réflexion sur les missions et priorités stratégiques	GT 2 relations entre l'ONF et les communes (dont le régime forestier) et l'augmentation de la mobilisation des bois en forêt communale	GT 3 Equilibre financier global et trajectoire pour l'établissement (moyens de fonctionnement, masse salariale, effectifs, etc.)	
24 février (16h30-18h30)				Méthode et calendrier de travail
26 février (9h30-12h30)	Définition des objectifs et présentation des premières contributions			
4 mars (9h30-12h30)				Point sur les travaux du GT 1 MAAF
5 mars (9h30-12h30)		Définition des objectifs et présentation des premières contributions		
11 mars (16h-19h)	Poursuite des échanges			
24 mars (9h30-16h)				Point sur les travaux des GT 1 & 2 MAAF
26 mars (16h-19h)			Définition des objectifs et présentation des premières contributions	
1 <sup>er</sup> avril (9h30-12h30)		Poursuite des échanges (présentation des travaux "Régime forestier")		
2 avril				Point sur les travaux des GT 2 & 3
A programmer début avril				Réunion OS avec les cabinets ministériels
9 avril (9h30-12h30)	Synthèse des travaux			
16 avril (9h30-11h30)			Poursuite des échanges	
21 avril				Point sur les travaux des GT 1 & 3 MAAF
4 mai (15h-17h)		Synthèse des travaux		
3 juin (9h30-11h)			Synthèse des travaux	
9 juin				Point général
A programmer début juin				Réunion OS avec les cabinets ministériels

Comme vous le constatez dans le tableau ci-dessus, les organisations syndicales ne sont pas conviées dans les groupes de travail, elles sont simplement informées, donc tenues à l'écart des négociations, tout comme peut l'être l'Etablissement.

Chacune et chacun voit bien que ce contrat sera politique, d'où des craintes importantes exprimées par le SNPA, et par toutes les organisations syndicales.

L'absence de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> Avril, avec le départ de Pascal Viné (non remplacé à ce jour) montre que les choses se passent ailleurs et que l'Etablissement risque d'être fortement secoué. Le Président du CA dit qu'il faut un certain pour recruter un DG et qu'il y aura un intérim de plusieurs mois. Le SNPA n'adhère pas à cette réponse, car le DG lui-même précise qu'il a prévenu les tutelles de son départ depuis plusieurs mois. Cela laissait largement le temps de nommer un DG pour le 1<sup>er</sup> Avril.

Un intérimaire devrait être nommé demain. Le futur DG pourra dire, « je n'étais pas là lors de la négociation, donc je dois mettre en œuvre les mesures inscrites dans le contrat ».

La discussion a beaucoup porté sur la compatibilité pour l'ONF d'exercer des missions régaliennes et des missions concurrentielles au regard du droit européen. Le MAAF, le ministère des finances et le cabinet white and case mandaté par l'ONF ont planché sur ce dossier. Les 3 études sont concordantes, et rien n'empêche cette dualité en termes de missions, mais certaines clarifications seront nécessaires vis-à-vis de Bruxelles.

L'ONF est par exemple invité à classer ses missions en SIEG (service d'intérêt économique général) et non SIEG.

L'inspection générale des finances se prononcera prochainement sur ces 3 études.

Au regard du droit européen, et d'une analyse commune des juristes, les ventes de bois réalisées par l'ONF relèvent des activités concurrentielles, mais le monopole des ventes de bois concédé à l'ONF n'est cependant pas remis en cause.

Les MIG seront financées à coût complet. Une liste exhaustive de ces missions sera dressée, ceci pour appuyer les activités mises en œuvre par l'ONF

Le président du CA nous informe du vote solennel cet après-midi, de la loi sur la biodiversité.


Concernant le COP, le président du CA dit que le COP doit être inscrit dans une politique de maintien des effectifs, en soulignant que pour 2017, cela est acté. Par contre une forte incertitude existe pour 2016, car le triennal budgétaire avait entériné la suppression de plus d'une centaine de postes.

Le SNPA a interpellé le Président du CA sur sa rencontre avec le Président de la République, la semaine dernière.

Le Président du CA nous informe qu'il a fait valoir le poids de la forêt publique, que le COP doit être un COP de stabilité et de progrès et que les ordres de grandeurs concernant la forêt sont modestes au regard d'autres enjeux.

Par ailleurs le président du CA souhaite que l'ONF se passe des subventions d'équilibre. Le SNPA s'interroge sur la manière d'y arriver surtout si la conjoncture économique redevenait atone. La suppression de 1000 postes serait-elle la voie envisagée par l'Etat ?

Le SNPA a interpellé le DG et le président du CA sur 2 autres points :

 La politique de recrutement en précisant que l'ONF en sa qualité d'EPIC dérogatoire doit procéder à des recrutements de fonctionnaires et non à des contractuels de droit privé comme nous le voyons de plus en plus et encore dernièrement sur un poste de SA pour gérer la paie des OF.

 La nécessité d'accrocher au contrat de plan le plan de requalification des C en B.

C'est alors que le DG nous communique la lettre (jointe au présent compte-rendu) qu'il a adressée au MAAF le 22 janvier 2015, concernant notamment le passage des C en B.

La prochaine réunion d'information sur le COP se tiendra le 2 avril prochain.

La mission d'audit sur le coût de la gestion des forêts des collectivités présentera ses travaux aux partenaires sociaux et à la DG le 21 avril prochain.